

CONCOURS D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE

Le Centre de Gestion de La Réunion devait organiser, le 18 janvier 2024, les épreuves écrites du concours d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Toutefois, le passage du cyclone BELAL sur notre île a entraîné une période de confinement depuis le 14/01/24 20h jusqu'au 16/01/24 à midi. La remise en état des territoires, entamée dès la levée de l'alerte rouge, réclame une présence de tous les agents des services communaux et intercommunaux.

C'EST POURQUOI :

- Conscient de la préoccupation des employeurs territoriaux, privilégiant la mise en sécurité des personnes et des biens et le retour à la normale de toutes les activités ;
- Dans le but de ne pas pénaliser les agents ni dans leur présence au concours ni dans leurs obligations professionnelles ;

Le Centre de Gestion de La Réunion décide :

D'acter le report des épreuves écrites des différents concours d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (externe, interne et 3^{ème} voie).

De dire que la date de report sera précisée très prochainement sur le site internet du Centre de Gestion.

